

Trait d'Union

Magazine municipal de Saint-Laurent d'Agy - Octobre 2016 / N°36



Dossier Spécial

Pages 2 // 5

Consommer local



3 bénévoles mis à l'honneur



Comité des Fêtes

Notre Village

Tout sur le nouveau Site Internet

Pages 6 et 7

Vie Culturelle

Les Festives à l'Agy

Page 20

L'écho Des Commissions

3 bénévoles mis à l'honneur

Page 11



Consommer local

C'est consommer les produits les plus proches de chez nous.

Plusieurs bonnes raisons de consommer local :

Pour la santé : manger local, c'est retrouver un lien avec le temps, les saisons et les saveurs. Les produits frais de saison sont optimum pour leur qualité nutritionnelle.

Pour le goût : les produits locaux offrent une qualité et une fraîcheur incomparables ; ils profitent d'une maturation optimale obtenue dans des conditions naturelles et adaptées (soleil, climat, irrigation, etc.).

Pour l'environnement : les produits régionaux transitent au plus sur quelques kilomètres, à l'inverse des produits d'importation qui parcourent de longues distances et présentent un lourd bilan énergétique ! Par ailleurs, les produits locaux sont souvent moins emballés, ce qui représente une économie de carton ou de plastique non négligeable et contribue à réduire les déchets.

Pour le territoire : manger local, c'est encourager les producteurs du territoire et soutenir notre économie locale dans son ensemble. Cela permet également de préserver notre patrimoine : le savoir-faire local, la diversité des cultures, le paysage agricole.

Edito

Pour ce nouveau numéro du Trait d'Union, nous vous proposons un dossier dédié à la consommation locale de produits alimentaires.

Il s'agit d'encourager une meilleure connaissance des produits locaux et de permettre le rapprochement du consommateur et du producteur. Consommer local, c'est se réappropriation l'origine et la qualité de son assiette tout en pérennisant le tissu économique local.

Dans un monde agricole en profonde mutation, les circuits courts et de proximité représentent des opportunités intéressantes de diversification et de débouchés pour de nombreuses exploitations. Ils répondent à une demande croissante des consommateurs qui recherchent de plus en plus des produits de saison et de proximité répondant à des garanties de qualité et de traçabilité.

Un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire.

Enfin, de par leur mode de production et de distribution, les exploitations en circuits courts contribuent à une agriculture durable, économe en énergie, limitant les gaz à effet de serre et préservant la biodiversité.

Je vous invite donc à découvrir les acteurs du territoire qui vous permettent de consommer local !



Le Maire,
Fabien BREUZIN

SICOLY De la coopérative de fruits au magasin local



QUELQUES CHIFFRES

Création de la coopérative en **1962**

100 producteurs adhèrent à SICOLY

570 hectares de vergers

qui s'étendent sur le territoire des Monts et Côteaux du lyonnais dans un rayon de 50 km autour de la coopérative

10 000 tonnes de fruits par an

Qui ne connaît pas SICOLY à Saint-Laurent d'Agny ? Mais connaissez-vous son rôle auprès des producteurs de fruits ?

SICOLY dispose d'un service technique dédié aux producteurs de fruits de la coopérative. Son rôle est multiple :

- Orienter les vergers en fonction des évolutions du marché.
- Appuyer techniquement les producteurs.
- Vulgariser, former.
- Assurer une veille réglementaire.
- Contrôler les bonnes pratiques agricoles et le respect des cahiers des charges et référentiels.



L'environnement au cœur des préoccupations de SICOLY

L'utilisation de méthodes biologiques et l'application des principes de l'agriculture raisonnée (n'apporter à la plante que ce dont elle a besoin) ont toujours été au cœur du travail de conseil et de formation du service technique. Ces techniques mises en place par les producteurs visent à garantir des fruits sains tout en respectant l'environnement et la faune auxiliaire. Des cahiers d'exploitation recensent toutes les interventions sur les vergers et permettent une traçabilité complète de la conduite des cultures par parcelle. L'envoi d'une information technique hebdomadaire et l'organisation de réunions techniques en hiver permettent à chaque arboriculteur de s'adapter aux nouvelles réglementations et d'intégrer les dernières innovations en matière de conduite culturale.

Verger

Le verger SICOLY se caractérise par la diversité des fruits. Son orientation est dictée par la demande du marché et permet à SICOLY d'adapter son offre à la demande avec réactivité. La culture sous abris devient prépondérante (filets paragrêle sur pommes, poires et pêches, tunnels pour les fruits rouges). Elle garantit une récolte au producteur et au client, une qualité de fruit irréprochable, quelles que soient les conditions climatiques pendant la période de cueillette.

SICOLY s'engage contre tous les gaspillages

La lutte contre le gaspillage alimentaire doit être un engagement quotidien.

Chez SICOLY, tous les fruits ont leur place ! Les dits « parfaits », sans défaut d'aspect et calibrés, vont retrouver les étals des supermarchés ou du magasin Terres Lyonnaises. Les fruits sains mais présentant un défaut d'aspect sont portés à maturité optimale pour être transformés en purées de fruits surgelées qui serviront à la fabrication de sorbets et pâtisseries. SICOLY a par ailleurs développé des filières de valorisation pour les fruits de second choix. Ces derniers sont par exemple utilisés dans la fabrication de compotes ou d'alcools. Mais SICOLY valorise également ses coproduits de fabrication, comme les noyaux ou les drêches, en se rapprochant d'industries agroalimentaires et pharmaceutiques, par exemple pour l'extraction d'huiles essentielles ou de molécules à propriétés particulières. Enfin, les fruits qui ne peuvent pas être valorisés sont transformés en sucre de fruit. Les déchets de fruits non valorisables servent quant à eux à la fabrication de compost. Sur 100 kg de fruits entrants chez SICOLY, 99,5 kg sont valorisés ou traités en filière dédiée. La lutte contre le gaspillage alimentaire concerne tous les acteurs de la filière, de l'arbre à l'assiette.

Le tri des déchets étant aussi primordial pour la préservation de l'environnement, les emballages sont sélectionnés avant tout pour leur aspect recyclable et réutilisable.

Le magasin Terres Lyonnaises

Tout a commencé il y a plusieurs années avec uniquement la vente de pommes, un après-midi par semaine. Puis, à la demande des Laurent-dagniens qui regrettaient d'avoir une coopérative dans la commune et de ne pas pouvoir en profiter, le magasin Terres Lyonnaises a ouvert. Aujourd'hui, vous pouvez trouver des fruits, des légumes, du fromage de chèvre, de brebis, de vache, de la volaille, de la viande porcine, bovine et ovine. Tous ces produits proviennent de producteurs de la région, principalement de la Copamo. Les produits de premier choix sont proposés au détail, alors que les seconds choix sont vendus en caisses. Les producteurs sont responsables de leurs produits jusqu'au passage en caisse. Ils gèrent les stocks et les approvisionnements et décident des promotions. On ne parle pas de vente directe, car les producteurs ne sont pas sur place pour commercialiser leurs produits. L'objectif de ce magasin est de faire du « commerce équitable à la française » : satisfaire les producteurs - en commercialisant leurs produits avec un prix d'achat raisonnable - et les consommateurs en leur proposant des produits frais et locaux à un tarif intéressant. Pour cela, peu de frais sont engagés dans l'aménagement du magasin et les horaires d'ouverture correspondent aux tranches horaires où il peut y avoir suffisamment de clients.

Terres d'ailleurs

Pourquoi commercialiser des produits autres que ceux des producteurs locaux ?

Durant l'hiver et au début du printemps, la variété de produits locaux disponibles est faible et les consommateurs regrettaient de ne pas trouver plus de choix. SICOLY proposant déjà à ses salariés des caisses de mandarines achetées à des grossistes, clients de SICOLY, elle a élargi cette offre aux clients de Terres Lyonnaises. L'accueil a été très positif, c'est pourquoi vous trouvez aujourd'hui un rayon « Terres d'ailleurs » ; les produits locaux étant ainsi bien identifiés.

Le magasin fête ses **10** ans !

Rencontre avec les producteurs les 18 et 19 novembre.

Plus d'informations sur www.sicol.fr

JEAN-YVES PERONNET



La Sicol du côté des producteurs

Nous avons voulu connaître l'avis d'un producteur sur les avantages d'adhérer à SICOLY. Pour cela, nous avons rencontré Jean-Yves PERONNET, producteur de fruits et vigneron à Saint-Laurent d'Agny.

Comme beaucoup de producteurs, il livre une grande partie de sa récolte à SICOLY et vend en direct aux consommateurs sur les marchés, ce qui lui permet d'écouler les fruits ne répondant pas à la qualité visuelle demandée par les clients de SICOLY. Comme chacun le sait, un fruit « moche » est toujours aussi bon !

SICOLY est source de conseils et de propositions pour les producteurs : choix des fruits et variétés à produire avec une valorisation des produits de niche. Exemple : nos conditions de culture des pêches blanches et jaunes ne sont pas concurrentielles par rapport à la vallée du Rhône, SICOLY encourage donc plutôt la production de pêches de vigne et de nectavignes, bien adaptées à notre terroir et spécifiques de notre région.

Chaque lundi, les producteurs reçoivent un bulletin d'information avec les conseils pour l'irrigation en fonction de la météo, les préconisations de traitements pour une agriculture raisonnée, les informations sur la maturité des fruits. 2 techniciens, employés par SICOLY, étudient sur le terrain, avec l'aide des producteurs, l'évolution des parasites afin de déterminer précisément comment et quand les traiter. Ils travaillent aussi avec les laboratoires de recherche du CNRS à Lyon et des laboratoires suisses. Par exemple, des études sont menées pour combattre la fameuse drosophile *suzukii* qui fait actuellement des ravages dans les vergers. SICOLY commercialisant les fruits dans le monde entier, de nombreuses certifications sont demandées. Les producteurs ont donc pour obligation de suivre un cahier des charges qui répond à ces exigences. Depuis sa création, SICOLY encourage les producteurs à produire de la qualité. Par exemple, la pomme Ariane "Les Naturianes", qui représente 50% des pommes des producteurs de SICOLY, est reconnue « Saveur de l'Année » depuis 2013.



■ UNIFERME Le magasin des fermes réunies

QUELQUES CHIFFRES

Création du magasin en **1978**

18 fermes

(37 agricultrices et agriculteurs) sont regroupées.



Unifermes réunit dans un même magasin une gamme de produits locaux diversifiés. Les consommateurs peuvent trouver légumes et fruits de saison, volailles, œufs, charcuterie, viande (porc, bœuf, agneau), produits laitiers (vache, chèvre, brebis), miel, pain, vin mais aussi des produits transformés élaborés par les agriculteurs : confitures, conserves, jus de fruits. L'achat-revente étant interdit pour les agriculteurs, les origines et compositions des produits sont garanties mais certains produits peuvent venir à manquer si les conditions météorologiques ne sont pas satisfaisantes. Unifermes, c'est de la vente directe. Deux agriculteurs, au minimum, sont présents chaque jour, chaque ferme ayant un tour de rôle par semaine. Cette rencontre avec les consommateurs est essentielle pour les producteurs, elle leur permet de trouver la motivation pour toujours faire évoluer la qualité des produits proposés. Les 18 fermes sont des entreprises à taille humaine économiquement et écologiquement viables. En plus des agriculteurs et agricultrices, des salarié(e)s très impliqué(e)s complètent les équipes de travail. Chacun apporte ses compétences, son énergie et ses valeurs humaines.



La devise des producteurs : Produire sans nuire

Aller vers des méthodes aussi naturelles que possible est une motivation. Les pratiques sont inspirées de plusieurs modèles : agriculture paysanne, agriculture biologique et agroécologie. Unifermes s'engage à protéger les sols de toutes les exploitations afin de pérenniser les espaces agricoles qui leur ont été confiés.

Un nouveau bâtiment de découpe et de transformation

Après une longue réflexion, l'association des producteurs de viande a décidé de mutualiser des locaux de découpe et de transformation. Ce bâtiment, construit à proximité du magasin, assure une bonne maîtrise de la chaîne du froid et de tous les aspects sanitaires. La gestion optimisée du temps d'utilisation des locaux permet à d'autres éleveurs de la région de louer cet espace de travail et le matériel présent sur place.



PETIT LEXIQUE

Agriculture paysanne

De taille humaine, ce type d'agriculture est pratiquée par un grand nombre de producteurs, dans le respect de la nature et de la santé des consommateurs. Elle utilise en priorité les ressources locales les plus abondantes et favorise la transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles aux consommateurs. Moins exigeante en capital, avec des exploitations autonomes, elle est aussi plus facilement transmissible.

Agriculture biologique

Mode de production sur un sol vivant et fertile n'utilisant ni produits chimiques de synthèse, ni OGM (organisme génétiquement modifié). Elle s'appuie sur le respect de la nature, de la biodiversité et du bien-être animal.

Agroécologie

Elle vise à remettre l'agriculture en harmonie avec la nature, avec un modèle de production « plus économe en intrants et en énergie, tout en assurant durablement la compétitivité ». Les connaissances de la biologie, de l'agronomie et de l'écologie permettent d'améliorer la fertilité des sols sur le long terme, de gérer l'environnement des cultures pour réduire leur vulnérabilité ; basée sur la gestion de la matière organique, des interactions entre végétaux et animaux, du sol et du climat, elle laisse imaginer une solution durable adaptée en toute région du globe.

■ ANTOINE RADISSON Une culture bio de plein champ



Antoine a repris la Ferme des Rivières en janvier 2014. Il pratique une culture biologique de légumes en plein champ : salade et radis au printemps, haricots et courgettes arrivent ensuite pour finir par sa plus grosse production à l'automne avec poireaux, choux, navets, carottes, courges, pommes de terre... Afin d'être en parfaite harmonie avec la nature, aucune de ses cultures n'est sous serre. Sa production est principalement commercialisée au magasin SATORIZ de Vaulx en Velin. Antoine possède également un cheptel de 43 vaches et veaux de race Ferrandaise croisée Montbéliarde (race à l'origine de l'élevage), pour la production de viande bovine. A ce jour, même si il est en pleine réflexion sur ce sujet et qu'il le proposera dans quelques temps, il ne vend pas régulièrement sa production en direct à la ferme. Seul sur son exploitation, il passe déjà beaucoup de temps aux champs et avec ses bêtes et étant jeune papa, il est important qu'il réserve ses soirées à sa famille. En revanche, il commercialise des colis de viande bovine et depuis l'année dernière, il propose une cueillette de fraises au champ.

Renseignements : ardisson69@hotmail.com - Tél. 06 16 89 83 35



RESTAURANT SCOLAIRE

Cherchez le logo sur les menus...



Pour réussir à composer des repas avec plus d'un tiers de produits provenant de la région Rhône-Alpes, le chef HUBERT travaille avec des fournisseurs locaux comme GAUTHEY et CARREL, VALEYRE BARBIE, LA MARJOLAINE et la boulangerie du village, mais aussi avec une plateforme de distribution associative à but non lucratif : l'association ReColTer.

<http://recoltermangerlocal.fr/>



L'association ReColTer repose sur des valeurs communes à tous ses membres qui s'inscrivent dans une logique de développement durable :

- Redonner le goût des aliments dans le respect de la saisonnalité.
- Garantir la pérennité des exploitations agricoles du territoire par un système de commerce solidaire.
- Limiter les transports en consommant des produits de proximité issus d'une agriculture raisonnée ou biologique.
- Construire un projet basé sur des valeurs communes et recréer une identité culturelle.



Pour aller plus loin

Afin de développer un plus grand partenariat avec les producteurs locaux, il reste à lever un certain nombre de freins :

La livraison Il est impératif que les produits soient livrés au restaurant scolaire, or il est bien souvent compliqué pour un petit producteur d'assurer la livraison.

La réglementation Les producteurs doivent être habilités à livrer les collectivités.

L'engagement sur les volumes Quand il passe un marché, le restaurant a un engagement sur des volumes que le petit producteur ne peut pas toujours tenir.

Autant de pistes de travail pour continuer à améliorer la qualité des repas de nos enfants.

FRANÇOIS GUIZE Producteur de légumes "zérophyto"



Habitant de Saint-Laurent d'Agnay, François GUIZE possède une entreprise d'espaces verts, mais depuis 2015, il a démarré une activité d'agriculteur spécialisé dans la production de légumes «zéro phyto», c'est-à-dire sans traitement ou utilisation de produits phytosanitaires. Il n'utilise que des décoctions de plantes ou des purins (tanaisie, ortie, prêle, consoude...), du vinaigre d'alcool dilué ou du bicarbonate.

Ses semences sont certifiées bio. Il privilégie le binage par rapport à l'arrosage, car comme le dit l'adage «un binage vaut 2 arrosages». Parallèlement, il a lancé une production en permaculture*, technique de culture moins gourmande en espace, eau et temps qu'il compte développer au fil des années. Il élève également 25 poules, nourries exclusivement au blé, à la farine de maïs et au surplus de légumes. François cultive des terrains familiaux situés sur Orléanas et produit tous les légumes de saisons (pommes de terre, poireaux, carottes, choux lisses et frisés, brocolis, blettes, potimarrons, courges muscades et butternut, oignons, échalotes, salades, haricots verts, tomates, courgettes, poivrons, aubergines, plantes aromatiques...).

Il propose ses légumes et œufs à la vente à la Ferme du Flachat à Orléanas (première maison à gauche à l'entrée en venant de Saint-Laurent) les mercredis et vendredis de 17h à 19h. Tél. 06 76 17 74 69.

Il a également en projet la vente de paniers avec des légumes de saison, le vendredi soir ou le samedi matin, avec livraison possible.

**Définition de la permaculture : Production agricole durable, très économe en énergie (travail manuel et mécanique, carburant...) et respectueuse des êtres vivants et de leurs relations réciproques, tout en laissant à la nature «sauvage» le plus de place possible. Elle utilise entre autres des notions d'écologie, de paysagisme, d'agriculture biologique, de biomimétisme, d'éthique et de philosophie.*

VOUS TROUVEREZ AUSSI LES PRODUITS LOCAUX DANS LA COMMUNE

Au Vival : œufs de *La maison des bons œufs* à Rontalon et les fromages de chèvre du *Gaec du Signal de Saint-André la côte*.

Sur le marché du mercredi : M. et Mme RONZIER, maraîchers à Soucieu en Jarrest.



Site Internet

Nouveau site Internet de la commune : plus

Depuis le 1^{er} juillet, la nouvelle version du site est en ligne.

C'est en janvier 2012 que le site Internet de la commune a vu le jour, huit communes de la Copamo s'étant alors regroupées pour mener à bien ce projet. Le numérique évolue très vite, et aujourd'hui, alors que de nombreuses personnes consultent les sites sur leur smartphone, ce n'était plus possible avec les sites de nos communes. Partant de ce constat, nous avons consulté les sept autres communes pour travailler ensemble, soit sur une amélioration du site existant, soit à la création d'un nouveau site, en mutualisant à nouveau les coûts. Après plusieurs réunions, seule la commune de Saint-Andéol a confirmé son engagement dans le projet. De son côté, la commune de Soucieu-en-Jarrest, confrontée au même problème de lecture sur les smartphones, a rejoint le projet. Quatre sociétés spécialisées dans la réalisation de sites Internet ont été consultées et nous avons retenu *Com onweb*, une société de Saint-Genis Laval, qui nous a présenté un projet répondant parfaitement à notre cahier des charges pour un coût très intéressant. Ainsi, début juillet 2016, nous mettons en ligne le nouveau site de Saint-Laurent d'Agnay, l'adresse www.saint-laurent-dagny.fr restant identique.

LES AVANTAGES DE CETTE SOLUTION

- Une navigation plus facile
- Un design plus actuel
- Des formulaires pour s'inscrire aux TAP, à la cantine ou encore pour réserver les salles
- Une page de petites annonces pour échanger
- Toujours plus d'informations et de liens
- Une page dédiée à chaque association

Page d'accueil

Le flash info



Les différentes rubriques

Le calendrier des manifestations

Les actualités, Cliquez sur l'image pour lire la suite

Des informations qui vous suivent tout au long de votre navigation

Cliquez sur les dates en bleu pour connaître les différentes manifestations organisées dans la commune.

Inscrivez-vous à la newsletter pour recevoir les actualités de votre commune.

Liens vers les cars du Rhône, les horaires du centre aquatique, le programme du cinéma de la salle Jean CARMET.

Les informations utiles de la mairie : coordonnées, horaires, contacts.

Liens vers la page Facebook de la commune, vers le plan de la commune.





de fonctionnalités, plus de services et de convivialité

Les différentes rubriques

LA COMMUNE

- Retrouvez les informations sur les élus, les commissions.
- Consultez le PLU, téléchargez les documents utiles à vos projets comme les déclarations préalables, les achèvements de travaux, les permis de construire...
- Dans la rubrique marchés publics, les entreprises trouveront les appels d'offres.
- L'économie locale. Vous faites des travaux ? Retrouvez la liste des artisans classés par corps de métier.
- **Feuilletez les derniers bulletins municipaux : Trait d'Union**



ENFANCE JEUNESSE

Vous êtes parents d'enfants en âge scolaire :

- Retrouvez toutes les informations sur les écoles de la commune mais aussi des collèges et lycées des alentours.
- Téléchargez les formulaires d'inscription aux TAP et au restaurant scolaire.
- Si votre enfant ne mange pas tous les jours au restaurant scolaire, réservez les repas en début de mois (attention, vous devez avoir rempli auparavant la fiche de renseignements).
- Consultez le menu de la semaine, le détail des activités des TAP.

Pour les plus petits, vous trouverez :

- Les différents modes de garde.
- La liste des assistantes maternelles de la commune avec les places disponibles.

Pour les plus grands :

- Le lien vers les animations jeunesse de la Copamo vous informera des dispositifs mis en place par la communauté de communes.

PATRIMOINE TOURISME

- Découvrez ou re-découvrez l'histoire de la commune (Chapelle Saint-Vincent, fouilles de Goiffieux). Vous saurez tout sur la signification du blason !
- Un lien vers le site de l'office de tourisme vous permettra de connaître toutes les offres touristiques de la Copamo.

VIE PRATIQUE

- Les démarches administratives.
- Informations sur les déchetteries et le tri.
- Les travaux en cours.
- La page des petites annonces : créons du lien entre les habitants de notre commune. Cette page n'est pas faite pour vendre des biens mais plutôt pour échanger, partager, trouver des petits boulots comme le baby sitting ou proposer des services (troc, co-voiturage...).

LES PETITES ANNONCES DE SAINT LAURENT D'AGNY

Recherchez dans une catégorie

Catégorie

Rechercher

Consulter les annonces

Annonces

Date

Baby sitting et aides aux parents

04-10-2016



[Jeune femme de 25 ans, habitant Saint Laurent (Dagny, et véhiculée, vous propose de garder occasionnel].

SANTÉ SOCIAL

- Les services médicaux et paramédicaux de la commune.
- Les liens vers les institutions ou associations auprès desquelles vous trouverez des aides, du soutien que ce soit pour les personnes âgées, les personnes malades ou les aidants.

Nous sommes à votre écoute pour compléter cette liste et rajouter des informations utiles.

CULTURE ET LOISIRS

- Toutes les associations de la commune avec leurs coordonnées. Chaque association peut, si elle le désire, avoir une page qui lui est consacrée. Il suffit de nous transmettre les informations. C'est une des rubriques les plus consultées, il est donc important de nous donner les dernières actualités.
- L'actualité de la bibliothèque municipale avec un lien vers le site du réseau des bibliothèques de la Copamo.
- Le programme de la salle Jean CARMET et du cinéma.

INTERCOMMUNALITÉ

- Les syndicats intercommunaux n'auront plus de secret pour vous.
- Liens utiles vers le site de la Copamo.

Inscrivez-vous à la newsletter de la commune, vous serez informés chaque mois des actualités de la commune, des manifestations des associations.



Ecole maternelle

Projet "musique" en commun

Pour cette année scolaire 2016/2017, une réflexion d'équipe est en cours pour mettre en place un projet musique qui concerne toutes les structures de la commune.



Anne-Laure FURFARI Marie-José RISI, Fabienne CICHY, Murielle BOCHET, Nicole GRANDJEAN, Corinne PONTON, Ruth DA SILVA.

La rentrée s'est effectuée dans un climat serein. Nous avons accueilli 18 enfants en petite section de manière échelonnée.

La répartition de l'école est la suivante :

- **La première classe** de Fabienne CICHY, directrice, accueille 18 enfants en petite section et 8 en moyenne section. Elle est secondée par Marie-Jo RISI et Anne-Laure FURFARI.

L'année scolaire 2015 /2016 a été ponctuée d'actions et d'évènements autour des arts du cirque :

Sortie



Exposition d'arts visuels



Pratique

- **La seconde classe** est celle de Nicole GRANDJEAN, nouvelle enseignante dans l'école. Elle accueille 10 enfants en moyenne section et 17 en grande section et est aidée par Murielle BOCHET.
- **La troisième classe** est celle de Ruth DA SILVA. Elle accueille quant à elle 10 enfants en moyenne section et 18 en grande section et est accompagnée de Corinne PONTON.

Cela fait un effectif de 81 élèves. Il ne faut pas oublier Angélique SORIANO, nouvelle aide administrative, qui est arrivée le 1^{er} avril 2016.

Ecole élémentaire La rentrée scolaire 2016-2017 au milieu des travaux...

C'est le jeudi 1^{er} septembre qu'avait lieu la rentrée scolaire. Cette année, le retour à l'école s'est fait au milieu des travaux : une nouvelle salle va voir le jour à l'entrée et une extension des couchettes à l'arrière.

Un peu de bruit en perspective !

138 élèves étaient au rendez-vous, répartis dans six classes :

- **C.P.** : 22 élèves. Enseignants : M. GAUDOIS et Mme CHAGUÉ
- **CP-CE1** : 20 élèves. Enseignante : Mme CHATAGNON
- **CE1-CE2** : 20 élèves. Enseignantes : Mme BUIRET et Mme CHAGUÉ
- **CE2** : 23 élèves. Enseignante : Mme DUCLAUX
- **CM1** : 25 élèves. Enseignante : Mme CHERBLANC
- **CM2** : 28 élèves. Enseignante : Mme GAUDOIS

Un emploi du temps réaménagé a été mis en place cette année pour favoriser les Temps des Activités Périscolaires. Nous finissons ainsi les cours deux jours à 16h30, le mardi et le vendredi, et deux jours à 15h, le lundi et le jeudi.

Stéphane GAUDOIS, Directeur



De gauche à droite : Mme CHATAGNON, Mme DUCLAUX, Mme CHERBLANC, Mme BUIRET, Mme GAUDOIS, Mr GAUDOIS.



Joséphine DEYGAS

Un gâteau d'anniversaire avec 100 bougies !

Madame Joséphine DEYGAS, née le 5 octobre 1916 dans la maison familiale à Saint-Vincent (maison Roland DAMS), vient de fêter ses 100 ans.

Elle fait partie d'une des plus anciennes familles de notre commune, ses parents, Antoinette RAMBAUD et François FAYOLLE étant aussi natisés de Saint-Laurent d'Agny. Notre précédent centenaire, Monsieur Maxime REVEST avait fêté ses 100 ans en 1969.

Nous souhaitons à notre centenaire un très bon anniversaire.





Forum des associations

Un temps fort de la vie associative

Pas moins de 29 associations ont souhaité tenir un stand lors du Forum qui s'est tenu le 3 septembre. Sportives, culturelles ou sociales : les offres proposées aux visiteurs étaient diverses et nombreuses.



Nouveaux arrivants

Comme en 2015, l'accueil des nouveaux arrivants s'est déroulé le jour du Forum des associations.

Après un café offert par la mairie, les nouveaux arrivants ont visité notre village avec un guide de choix : Joël de ROUVILLE. Ils ont ensuite été accueillis au gymnase par les conseillers municipaux et le maire qui leur a présenté en quelques mots les services et les pratiques de notre commune. Cette matinée s'est terminée autour d'un apéritif à la salle d'animation où les nouveaux arrivants ont pu prendre la mesure du dynamisme de notre village et des nombreuses offres proposées par les associations.



Après un café offert par la mairie, les nouveaux arrivants ont visité notre village avec un guide de choix : Joël de ROUVILLE. Ils ont ensuite été accueillis au gymnase par les conseillers municipaux et le maire qui leur a présenté en quelques mots les services et les pratiques de notre commune. Cette matinée s'est terminée autour d'un apéritif à la salle d'animation où les nouveaux arrivants ont pu prendre la mesure du dynamisme de notre village et des nombreuses offres proposées par les associations.



Établissement français du sang

Collecte de sang, le mercredi 23 novembre de 16h à 19h, à la salle d'animation

Chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce aux dons de sang. Il n'existe pas de produit capable de se substituer aux produits sanguins.

Les 4 étapes pour donner son sang

1. Vous êtes accueillis par un(e) secrétaire ;
2. Vous passez un entretien pré-don afin de déterminer votre aptitude au don ;
3. Le prélèvement dure de 7 à 10 minutes et permet de prélever entre 400 et 500 ml de sang ;
4. Après votre don, vous restez sous la surveillance de l'équipe médicale dans l'espace repos où une collation vous est offerte. Après un don, il est important de boire beaucoup et de manger.

La durée totale de ces étapes est d'environ 1h.

Les conditions pour donner son sang

- Etre âgé(e) de 18 à 70 ans ;
- Etre muni(e) d'une pièce d'identité avec photo (pour un premier don) ;
- Etre reconnu(e) apte au don ;
- Peser au moins 50 kg ;

- Avoir un taux d'hémoglobine suffisant (si vous êtes nouveau donneur ou si votre dernier don date de plus de 2 ans, un dosage sera effectué).

Dans certains cas, il faut respecter un délai avant de pouvoir donner son sang

- Après la fin d'un traitement par antibiotiques : 7 jours ;
- Après des soins dentaires : 7 jours (sauf soins de carie : 1 jour) ;
- Après un épisode infectieux : 14 jours après l'arrêt des symptômes ;
- Après un piercing ou un tatouage : 4 mois ;
- Après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria...) : 4 mois ;
- Après une intervention chirurgicale : 4 mois.

Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.dondusang.net

Cassandra contre la leucémie

Cassandra a combattu la leucémie pendant 19 mois, presque toute sa vie

L'Association Cassandra contre la leucémie a été créée le 4 octobre 2015 par Xavier et Elodie BROUTIN. Leur fille Cassandra, qui s'est envolée le 17 août dernier, à l'aube de ses 21 mois, en est l'inspiratrice.

L'association a pour missions le financement de la recherche contre les cancers pédiatriques, l'aide aux familles d'enfants atteints de cancers, et la promotion des dons de vie. Plus d'informations sur l'association sur : facebook.com/associationcassandra



Boulangers

Le samedi 8 octobre, les nouveaux boulangers accueillent leurs premiers clients

Après Lyon 9^{ème} et Brindas, Béatrice et Lionel LAIMUNS ont décidé de s'installer dans notre commune qu'ils connaissaient déjà à travers des amis.

Lionel est boulanger, pâtissier chocolatier. Pas de spécialités, mais une adaptation à la demande des clients. Son objectif est de proposer du pain frais toute la journée, un pain fait à partir de levain pour qu'il soit croustillant et se conserve longtemps. Les farines utilisées proviennent de blés cultivés dans la région en agriculture raisonnée. Afin de créer et de garder le contact avec ses clients, Lionel assurera l'ouverture ; Béatrice le rejoindra plus tard.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux boulangers.

Heures d'ouverture

Au mois de novembre, lors de l'inauguration, ils proposeront à tous les habitants de la commune de visiter le fournil, de comprendre la fabrication du pain...

- **Du mardi au samedi**
6h30 - 13h30 et 14h45 - 19h30
- **Le dimanche**
7h - 13h



MTRL

Une mutuelle pour tous

Le CCAS et le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Laurent d'Agy ont décidé de participer à la Mutuelle des Coteaux du Lyonnais.

Ce choix correspond à la volonté de développer la solidarité en permettant à tous de pouvoir accéder à une couverture maladie complémentaire, en favorisant les actions de prévention et de sensibilisation pour une meilleure santé de chacun. Nous avons aussi souhaité développer cette solidarité en nous associant aux communes voisines de notre territoire pour vous offrir des tarifs attractifs et différents niveaux de garanties adaptés au choix de chacun. Le renforcement du lien social et de la solidarité repose sur la confiance et la proximité. Au travers de la mutuelle négociée avec la MTRL, chacun doit pouvoir trouver la formule la plus adaptée à son profil en toute transparence et en toute sérénité. Nous vous invitons à comparer votre contrat actuel avec les propositions de la *Mutuelle des Coteaux du Lyonnais* et à choisir l'offre qui sera la plus favorable à votre famille.

CONTACT : Dominique PELTIER - Tél. 04 72 60 13 08

Intempéries

De nombreux dégâts...

L'orage qui s'est abattu sur la commune le 24 juin 2016 a fait de nombreux dégâts sur les cultures, les jardins, les habitations et les véhicules.



Un des grands saules de l'étang n'a pas résisté aux vents violents. Après l'évacuation des branches, les services techniques, en collaboration avec La Gaule du Planil, ont planté de nouveaux arbres qui viendront bientôt compléter les zones ombragées bien appréciées par les pêcheurs et les amateurs de pique-niques.

Transition énergétique

Sensibilisation - Balade thermographique : « On ne croit que ce que l'on voit »

D'après le diagnostic territorial réalisé en 2015 sur le Pays Mornantais, le secteur résidentiel (habitations) représente 41% de la consommation énergétique. Par ailleurs, la majorité des logements est ancienne et a été construite avant les prises de conscience sur l'isolation.

Dans le cadre de sa politique en matière de transition énergétique, la Communauté de Communes du Pays Mornantais déploie différentes actions de sensibilisation, dont l'organisation d'une balade nocturne thermographique* dans le centre-bourg de notre commune le 13 janvier 2017 à 19h30. Au cours de cette soirée hivernale, un thermicien montrera les déperditions de chaleur du quartier ou de différents bâtiments via l'utilisation d'une caméra thermique fixée à un camion. Durant cette séance, les phénomènes observés seront expliqués et des premières pistes d'actions pour réduire ces pertes d'énergie

seront présentées. Ce sera l'occasion de mettre en évidence l'importance de l'isolation du bâti. Ces travaux sont sources d'économies d'énergie et d'économies financières et contribuent à donner davantage de valeur à un bien. Si vous souhaitez que votre habitation fasse partie des 10 maisons qui seront analysées lors de la balade nocturne, merci de le faire savoir en mairie.

**Thermographie : technique permettant d'obtenir l'image thermique d'une scène observée dans l'infrarouge.*

Source : <http://www.futura-sciences.com/>





Commission Bâtiment

Travaux sur le groupe scolaire

Lors de la réflexion sur le groupe scolaire, la Commission Bâtiments a dû prendre en compte plusieurs facteurs.

Tout d'abord, le vieillissement des bâtiments construits en 1990 avec des façades particulièrement défraîchies, des huisseries en bois en mauvais état, à l'origine d'importantes déperditions de chaleur. Ensuite, le manque de salles disponibles. En effet, suite à l'accroissement important de la population du village, à l'entrée en vigueur de la réforme des rythmes scolaires, et aux activités de plus en plus nombreuses proposées par les associations, il devenait urgent de répondre au besoin de salles supplémentaires. Par exemple, la salle de couchage de l'école maternelle était devenue trop petite par rapport au nombre d'enfants.

Pour répondre à ces problèmes, les huisseries de l'école maternelle et du restaurant scolaire ont été remplacées l'année dernière et au printemps, alors que celles de l'école élémentaire ont été changées cet été. Des stores d'occultation électriques ont également été mis en place. Ces travaux permettent d'améliorer nettement le confort de nos petits écoliers et des professeurs des écoles. Ils devraient également permettre une économie sur la facture énergétique. Des travaux de reprises d'étanchéité des toitures, de réfection des cours de récréation, de peinture des classes sont également en cours d'étude.



Pour pallier le manque de salles, la solution la plus économique a été de créer deux nouvelles salles de 40 m², situées dans les « dents creuses » du bâtiment, de part et d'autre du couloir menant au restaurant scolaire. Une salle polyvalente de 100 m², accolée au préau existant, est en cours de construction et une partie du préau sera fermée, permettant ainsi la création d'une salle supplémentaire de 40 m². Ces 2 salles situées dans le périmètre de l'école permettent d'apporter une réponse appropriée aux besoins de l'école, du péri-scolaire et des associations.

Le financement de l'ensemble de ces travaux, estimés à 700 000 € est assuré à 45% par des subventions obtenues auprès de l'État et du département du Rhône. La commune finance le complément sur ses fonds propres.

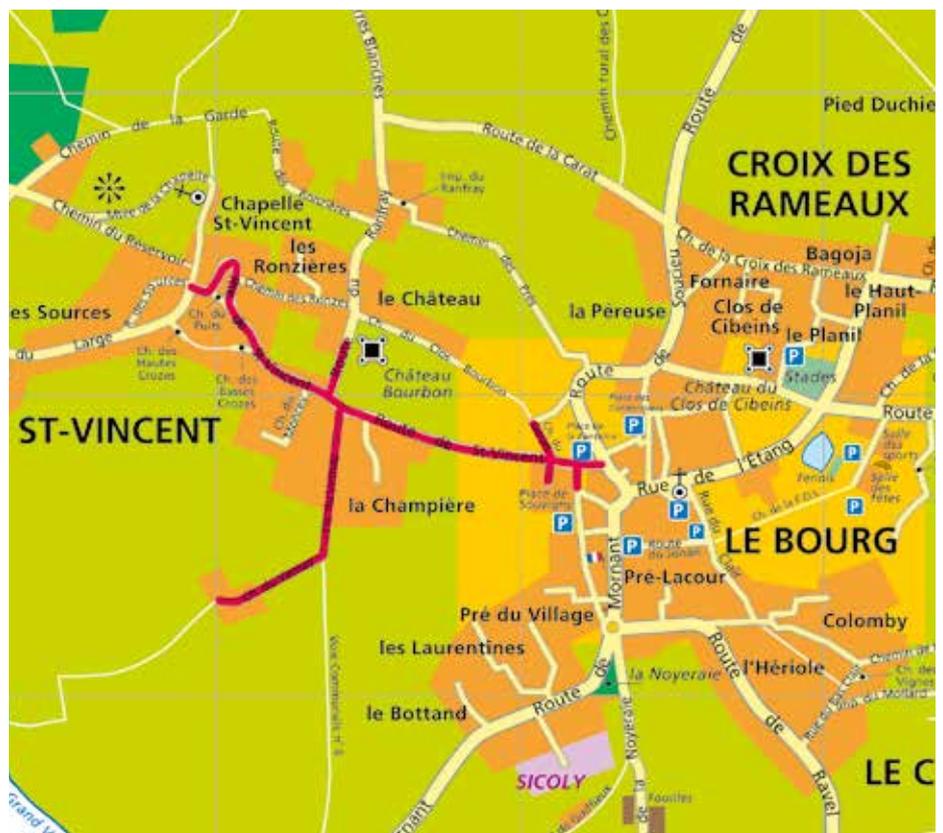
Commission Voirie

Les travaux continuent route de Saint-Vincent

Après plusieurs mois de travaux, l'enfouissement des réseaux électriques basse et moyenne tension, du câble, du téléphone et de l'éclairage se termine sur la route de Saint-Vincent et les routes adjacentes.

Les fils et poteaux sont enlevés au fur et à mesure de l'avancement et le chantier devrait se terminer d'ici la fin de l'année. Depuis plusieurs mois, nous travaillons avec le service voirie de la COPAMO (compétent en matière de voiries communales) sur le projet de réfection définitive de l'ensemble des routes impactées par les travaux de ces dernières années. Afin d'améliorer la sécurité des piétons sur ces voies, cette réfection de chaussée s'accompagnera de nombreux aménagements : trottoirs de 1,40 m de largeur, plateaux surélevés, rétrécissements de chaussées, chicanes. Les travaux débuteront mi-novembre et se dérouleront dans l'ordre suivant (voir plan ci-contre) :

- bas de la route de Saint-Vincent,
- place de la Fontaine,
- rue Traversière,
- place de Souvigny,
- chemin du Gorget,
- impasse de la Matazine,
- route de Saint-Vincent jusqu'au Clos Bourbon,
- chemin du Vernay,
- route du Ranfray,
- haut de la route de Saint-Vincent.





Commission Environnement

De plus en plus de succès pour le



Depuis 2 ans, pour la semaine du développement durable, sur une initiative du Conseil Municipal d'Enfants, la mairie organise un PEDIBUS.

En juin dernier, pendant les 3 jours de PEDIBUS, ce sont plus de 50 enfants qui sont venus à pied à l'école, accompagnés par 2 ou 3 parents volontaires. En classe de CM2, sur 26 enfants, 14 sont venus à pied le lundi et le mardi, 19 le jeudi et 20 le vendredi, soit 77%. En collaboration avec des parents volontaires, le Conseil Municipal étudie la possibilité de mettre en place une ou plusieurs lignes régulières sur le village.

Si vous souhaitez accompagner une nouvelle ligne, merci de contacter :

Marie-Claire DELEPIERRE : 07 81 71 63 86
marieclaire.delepierre@stlaurentdagny.fr

« Passe-toi de voiture... »

Mets tes chaussures... »



Commission Fêtes et Cérémonies

Exposition : « Ils ont vécu la guerre »

Le jour du 11 Novembre, en collaboration avec l'école, le Conseil Municipal vous proposera, à l'issue de la cérémonie au cimetière, une exposition de lettres, cartes postales et de témoignages dans le hall de la salle des sports.



Commission Ecole et restaurant scolaire

Nouveautés pour les TAP 2016-2017

Après échange avec les intervenants, les enseignants, les représentants des parents, il a été décidé pour la rentrée 2016-2017 d'organiser le temps des TAP sur 2 fois 1h30. Cette organisation permet une véritable récréation pour tous en fin du temps scolaire, suivie d'une activité TAP plus longue. Les enfants peuvent, en outre, profiter du gymnase pour les activités sportives. L'équipe est composée, cette année, autour de Nicole RENAUD, coordinatrice, de 19 animateurs qui proposent un panel d'activités variées.

Voici maintenant 2 ans que la Commune de Saint-Laurent-d'Agny a mis en place, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, des temps d'activités périscolaires (TAP) gratuits.

Pour l'école élémentaire :

Activités sportives, musique sous différentes formes, yoga, contes, jeux de société, atelier « petit reporter », cirque, travaux manuels, projet nature...

Pour l'école maternelle :

Jeux de mise en scène, relaxation, danse, contes, musique... En cours d'année, des bénévoles pourront intervenir au côté des animateurs pour faire découvrir une activité spécifique.

Une équipe de 9 personnes au restaurant scolaire



Comme l'année dernière, c'est une équipe de 9 personnes qui entoure le chef HUBERT pendant la pause méridienne, pour la plus grande joie des petits et des grands.

Les tarifs sont reconduits pour la troisième année consécutive. Chaque mois, une animation est proposée. Depuis le début de l'année :

- 29 septembre : *repas savoyard avec salade savoyarde, diot et gratin savoyard...*
- Du 10 au 15 octobre : *semaine du goût « 1 journée - 1 épice ».*

Et, bien sûr, les **gâteaux d'anniversaires** et le **traditionnel repas de Noël**.



CORALYS, notre prestataire pour le restaurant scolaire, s'est lancé dans la lutte contre le gaspillage alimentaire avec le projet « Mange - Trie - Aime », en partenariat avec l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie).

Son objectif est de réduire de 30% le gaspillage généré par ses cuisines d'ici 2020 par diverses actions menées en collaboration avec ses clients.

Dans le cadre de ce projet anti-gaspillage et à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire, **un repas « 0 Déchet »** sera organisé au restaurant scolaire dans le courant du premier trimestre.





CME Un nouveau Conseil Municipal d'Enfants

Les anciens passent le relais...

Vendredi 7 octobre, les élèves de CM1 ont élu 4 nouveaux membres titulaires et 2 nouveaux suppléants du Conseil Municipal d'Enfants.

Dès le lendemain, le nouveau conseil se réunissait à la première heure !



Lili DAGOURET, Marylou FORESTIER et Tom COVOLO, sortants car scolarisés en 5^{ème}, passaient le relais à **Noé COVOLO**, **Mia NOIRY**, **Lola CHOPARD D'ANDREA** et **Noély GAUTHIER** avec pour suppléants, **Capucine THIERON DE MONCLIN** et **Louis BLANCHARD**. La première réunion a été l'occasion de rappeler le fonctionnement du conseil et les engagements des conseillers en signant la Charte du conseiller municipal.

Le principe de fonctionnement par commissions a été maintenu, la composition des commissions revue et un premier tour de table a permis d'exprimer de nouvelles idées à développer.

L'enthousiasme ne manque pas !

Collecte solidaire

En juin dernier, le CME organisait une collecte de matériel scolaire, en partenariat avec l'association *Komanu France-Bénin*, qui aide au fonctionnement d'orphelinats au Bénin. Nous avons collecté : 250 crayons de couleur, 80 stylos, 13 trousse, 60 règles et équerres et des taille-crayons, ciseaux, dictionnaires... La collecte a été transportée au Bénin, cet été, par un groupe de jeunes scouts de France qui sont partis sur place pour réaliser un chantier solidaire.

Merci à tous !



Le Conseil Municipal d'Enfants

VieAssociative



Classes en 6

Les 6, un feu d'artifice

Dimanche 18 septembre a eu lieu le traditionnel banquet des classes. Cette année, les 6 ont dignement fêté cette journée.

Les 10 ans ont pu apprécier le tir à l'anguille et déguster de nombreux et savoureux bonbons pour l'occasion. Ensuite, ils ont profité avec enthousiasme de leur banquet.

L'ensemble de cette journée a été apprécié par tous les invités : succulent repas et ambiance festive !

Le banquet marque la fin d'une merveilleuse aventure humaine où, tout au long de l'année, des classards de tous âges se sont retrouvés pour participer à de nombreuses manifestations festives. Les classes sont une occasion formidable de faire des rencontres intergénérationnelles, de créer du lien dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Lors de la passation du vendredi 2 décembre, les classes en 7 prendront le flambeau pour l'année 2017.

Nous vous attendons tous, nombreux, à cette soirée.





Retour en images sur la Fête d'été



Merci à Pierre BRAS pour les photos !



Bénévoles des Associations

3 bénévoles mis à l'honneur par le département du Rhône

Lorsque le Département nous a demandé de nommer trois bénévoles méritants, nous n'avions que l'embarras du choix. Mais il fallait bien trancher et c'est ce que nous avons fait en espérant que cette première remise de médailles ne serait pas la dernière !

Depuis 2010, **Laurent AMODIO** préside le Comité des fêtes, indispensable à toutes les associations qui bénéficient tout au long de l'année de prêt de divers matériels : tables, chaises, sono, friteuses...

Dominique GRIMAUD, présidente de la MJC depuis 2007. Avec son équipe, elle a repris de main de maître les commandes de cette association

qui recense le plus grand nombre d'adhérents.

Marie-Claude DAVOINE, bénévole au BCCL depuis 27 ans. Si nous avons un club de basket à Saint-Laurent d'Agny, c'est en partie grâce à elle. Motiver les basketteurs alors que le terrain était en extérieur n'était pas toujours facile, surtout en hiver !





AFPE

L'association festive pour les enfants vient de souffler sa première bougie !



Elle est déjà bien sollicitée par les écoles, pour un projet musique en mars et un séjour pour les plus grands.

C'est une association qui prévoit aussi des temps pour les enfants en dehors de l'école, tels que la préparation d'halloween en octobre, la galette des rois le 6 janvier ou encore le carnaval en mars, aux côtés du Comité des fêtes, de la Boîte à déguisements et de l'Association des familles.

Pour que vos enfants puissent en profiter, nous vous proposons quelques actions permettant de financer ces projets : le marché nocturne qui a eu lieu en septembre, les ventes de fromages à chaque vacances scolaires... La prochaine commande est prévue le 1^{er} décembre, pour une livraison avant les fêtes.

Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître par mail à : assofestive@gmail.com

1^{er} marché nocturne à Saint-Laurent d'Agny

Vendredi 23 septembre, s'est tenu le premier marché nocturne de Saint-Laurent d'Agny. Une vingtaine d'exposants se sont installés sur la place de la mairie de 18h30 à 22h.

Le beau temps s'étant invité, petits et grands ont pu flâner dans les allées, contempler et acheter des articles très variés : bijoux, tableaux, jeux, savons, sacs, décoration ainsi que pâtisseries et friandises... Il y en avait pour tous les goûts !

Après les emplettes, les Laurendagniens ont pu profiter de la buvette. Sur ce lieu de retrouvailles, chacun a pris plaisir à bavarder, donnant un avant-goût tranquille et agréable au week-end. Au menu du soir, assiettes lyonnaises ou hamburgers, ainsi que crêpes confectionnées par des parents d'élèves. Merci à eux, ainsi qu'aux nombreuses personnes restées pour aider au rangement.

Forts de ce succès, les exposants ont déjà retenu la date du prochain marché nocturne : le vendredi 22 septembre 2017. A vos agendas !



MJC

Gym, yoga, musique et Téléthon...

Gym Pilates : ça marche !

En septembre 2015, la MJC lançait un cours de gym Pilates, une technique qui permet de faire travailler les muscles en profondeur, pour améliorer l'équilibre, la posture et le confort du dos. Devant le succès de l'activité, de nouveaux créneaux ont été ouverts cette année ; ce sont désormais 3 cours qui sont proposés, les mercredis matin et mercredis soir.

Le yoga du rire, ça vous parle ?

C'est une méthode efficace et joyeuse pour retrouver du lâcher prise, de la bonne humeur et de la vitalité. Pour la première fois, s'est déroulé, début octobre, un atelier de yoga du rire à Saint-Laurent d'Agny, sous la forme d'une séance d'1 heure, avec 2 animatrices. D'autres séances seront proposées chaque mois, la prochaine étant prévue le samedi 10 décembre. Si vous êtes tentés par l'expérience, ou simplement si vous souhaitez en savoir plus, contactez-nous par mail ou par téléphone et nous vous informerons des prochaines dates.

mjc.clubdesbarres@gmail.com

Animatrice : Liliane POMÉON au 06 84 22 85 84

L'école de musique, nouvelle génération

Cette année, nous avons eu le plaisir de voir affluer lors du Forum des associations de nombreux enfants désireux de démarrer la musique : une quinzaine de nouveaux inscrits débutants, en solfège et en cours d'instruments. L'éveil proposé depuis 2 ans par la mairie dans le cadre des TAP (Temps d'activités Périscolaires) a certainement contribué à faire découvrir l'activité musicale. Il s'agit maintenant de permettre à ces jeunes pousses de s'épanouir dans la pratique de la musique... Défi relevé !

Téléthon : rendez-vous le samedi 3 décembre au matin, à la salle des fêtes, pour voir nos danseuses et écouter nos musiciens.

Les prochaines manifestations MJC :

- **Mercredi 23 novembre :** Assemblée Générale de la MJC. Venez nous faire part de vos souhaits, vos suggestions ;
- **Samedi 3 décembre matin :** Téléthon (salle des fêtes) ;
- **Samedi 4 février :** une soirée à thème... Surveillez nos messages !
- **Samedi 8 avril :** spectacle de l'école de musique ;
- **Samedi 17 et dimanche 18 juin :** gala de danse ;
- **Vendredi 23 juin :** fête de la musique.

Le point sur les activités

- **Musique :** guitare (classique, électrique et basse), piano, batterie, flûte traversière, saxophone, violon, clarinette
- Danse modern'jazz
- Arts plastiques
- Scrapbooking
- Couture
- Pilates
- Yoga, yoga du son (chants mantras) et yoga du rire
- Feldenkrais
- Badminton

Plus d'info sur www.mjc-st-laurent.com



Association des Modélistes Givordins

Tout ce qui vole, navigue, roule, est pratiqué au sein d'un club qui bouge



L' AMG est un club dynamique et familial où se côtoient des passionnés qui sont là pour vous conseiller, vous aider et vous faire aimer le modélisme. Vous y trouverez de la convivialité, de la sympathie et le bonheur d'être ensemble. La consultation du site vous guidera sur nos activités et vous renseignera sur les démarches administratives.

<http://modelisme-givordin.fr/>



OPSM

7^{ème} rallye national



La main au chapeau

Exit HAMAC, on se retrouve les manches !

Douche froide en juillet concernant les perspectives printanières : adieu financement d'une étude par l'ARS (agence régionale de santé) et lieu pour un début de réalisation en 2017.

Un été d'échanges participatifs pour rebondir : impossible de s'épuiser plus longtemps en recherches de partenariats hypothétiques, nous allons concrétiser le projet de base à petite échelle sur fonds privés : un lieu à la campagne permettant repos et rencontres autour d'un jardin.

Dans la plaquette des associations, les auteurs se sont emmêlés les pinceaux, poursuivre en douceur : « Contre l'inéluctable chamboulement que provoque maladie ou handicap, on ne peut qu'apprivoiser la souffrance psychique pour mieux vivre avec. »

Anne-Marie BONJOUR

La main au chapeau - 459 route de Soucieu
69440 Saint-Laurent d'Agny.
Tél. 06 03 32 27 31

www.handicapestmoi.fr

Parce que nous sommes tous handicapés de quelque chose.



Guy DALLEVET





La Gaule du Planil

Encore plus d'adeptes

La saison 2016 a connu une bonne fréquentation des séances d'initiation gratuites à la pêche et une augmentation du nombre de pêcheurs (150 cartes à l'année, 5 cartes vacances et près de 900 cartes à la journée).

116 enfants, dont 33 de Saint-Laurent d'Agny, ont participé à ces séances d'initiation en juillet et en août. Le plus jeune, Théo, 3 ans et demi, est venu à 3 séances consécutives. Il a fait de nombreuses prises. Le plus assidu, Ethan, 10 ans, pourrait intégrer l'équipe des animateurs dès la prochaine saison. Au terme de cette saison, La Gaule du Planil invite tous les pêcheurs et amis, à assister à son Assemblée Générale qui se tiendra salle de la mairie, le **vendredi 18 novembre à 19h**. Pour la saison 2017, La Gaule du Planil procédera aux lâchers habituels de tanches, truites, gardons, ides mélanotes et carpes (poids total 1 150 kg).

Pour 2017, le prix des cartes de pêche restera inchangé :

- 30 € à l'année.
- Demi-tarif si moins de 16 ans.
- 5 € à la journée.
- Les enfants des sociétaires, âgés de moins de 12 ans, peuvent pêcher gratuitement sous la responsabilité de leurs parents.

Le calendrier des manifestations et l'ensemble des informations relatives à notre association sont disponibles sur notre nouveau site : www.lagauleduplanil.fr

Renseignements ou suggestions : Jean RADISSON au 06 37 57 90 94
la.gaule.du.planil@gmail.com



Judo

Détente, relaxation, gestion de l'équilibre, étirements, convivialité et bonne humeur sont au rendez-vous

L'Ecole de Judo Traditionnelle dispense ses cours à la salle omnisport sur 64 m² de tatami.

50 enfants de la commune, de 4 à 11 ans y pratiquent de l'éveil/initiation au judo, avec leur enseignant Aurélien. De nombreux enfants participent à des tournois et championnats et les résultats obtenus sont plus qu'encourageants. A l'EJT, on enseigne l'éveil judo, le judo loisir et de compétition, la self-défense pour ados et adultes, mais aussi le TAISO qui est une activité physique très douce pour des adultes de 40 à 85 ans. Vous pouvez également pratiquer à la section de Montagny, de la «préparation physique» dans une salle équipée de machines spécifiques et du «cardio taïso» (renforcement musculaire, abdos/fessiers, cardio training). Vous pouvez venir découvrir toutes les activités de l'EJT ; deux séances d'essai vous sont offertes tout au long de l'année.

L'EJT compte 311 adhérents de 4 à 81 ans. Elle participe chaque année à l'organisation du championnat de France 1^{ère} division par équipe au Palais des sports de Gerland à Lyon. Pendant deux jours, nos adhérents ont l'opportunité de côtoyer les Grands du Judo, comme Teddy RINER, et c'est pour tous une expérience inoubliable.

De nombreux parents et enfants judokas ont participé avec l'EJT à la tournée des Champions, le mercredi 11 mai au Palais des sports de Gerland. Avec 1 500 judokas réunis, c'est le record de participation de la tournée ! Merci à toutes et à tous d'avoir répondu présents au rendez-vous. Cette journée a été riche en émotions et en rêves. En bonus, les enfants sont tous repartis avec un petit souvenir de leurs champions !

Cette année, l'EJT organisera son interclub pour les enfants nés de 2007 à 2010, le **24 janvier 2017**. Notez dès à présent cette date, nous vous attendons nombreux pour encourager nos petits samouraïs.

Afin de permettre aux enfants et ados, de participer à des stages et tournois labellisés, deux ventes de brioches sont organisées durant la saison sur la commune et c'est toujours un vrai succès.

Nous remercions tous les habitants de Saint-Laurent d'Agny pour l'accueil qu'ils nous réservent à chaque fois.

N'hésitez pas à aller visiter notre page facebook «EJT Montagny». Vous y retrouverez toutes nos actualités.



Contact : EJT - 774 montée de Sourzy 69700 Montagny • Tél. 04 78 73 93 58

Aurélien GAGLIONE, Professeur à Saint-Laurent d'Agny : 06 95 91 30 81 / Bruno PEREZ, Président de l'association : 06 61 42 58 99

Site web : www.ejtm.net • E-mail : info@ejtm.net



氣功 Qi Gong - Reprise des cours

Un temps pour soi

Les cours ont repris à Saint-Laurent d'Agnly le mercredi matin de 9h30 à 10h45 et à Taluyers le mardi soir, à 19h et à 20h30.

A vos agendas !

Voici les stages prévus pour cette nouvelle saison au dojo du gymnase de Saint-Laurent d'Agnly et/ou en plein-air si le temps le permet :

Gestion du stress

----- Samedi 19 novembre :
Gestion du stress

ou

----- Samedi 3 décembre :
Gestion du stress

Le Général de santé

----- Samedi 28 janvier :
Le Général de santé 1

----- Samedi 18 mars :
Le Général de santé 2

Qi Gong et ouverture du cœur

----- Samedi 1^{er} avril :
Ouverture du cœur 1

Stage à la journée en plein-air avec co-animation
Lieu : le Pilat

----- Samedi 13 mai : *Ouverture du cœur 2*

----- Samedi 10 juin : *Ouverture du cœur 3*
(travail sur les sons)

Lieu : chapelle de Saint-Laurent d'Agnly

HORAIRES

de 9h à 12h

TARIF

30 € le stage (sauf stage à la journée avec co-animation)

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS

par email : laffaycline@yahoo.fr
et au 06 79 93 21 86

ANIMATRICE

Céline LAFFAY



Belins Belines

C'est la rentrée

Plus de 100 familles ont choisi les Belins Belines pour le périscolaire de leurs enfants.

Comme chaque année, après la coupure estivale, les enfants sont contents de retrouver leurs repères aux Belins, avec tous leurs copains et leurs animateurs préférés. A partir de début novembre, vous pourrez réserver votre sapin de Noël. La distribution aura lieu le 3 décembre lors de la mise en place du sapin du village par le Comité des fêtes. Des animations seront proposées aux enfants, et pour se réchauffer, chocolats pour les plus jeunes et vin chaud pour les adultes !

L'équipe des Belins cherche des volontaires. N'hésitez plus, venez nous rejoindre.



BCCL

Nouvelle saison au Basket Club des Coteaux du Lyonnais !

Les entrainements ont repris dès la rentrée pour une saison bien chargée. Plus de 160 licenciés, adultes, filles et garçons à partir de 5 ans, et dirigeants se répartissent sur toutes les équipes.



Le BCCL rassemble principalement des joueurs de Saint-Laurent d'Agnly mais aussi d'Orliénas, Taluyers et d'autres villages environnants. L'augmentation constante de nos effectifs depuis 5 ans est à présent limitée par la disponibilité de notre salle, pour les entrainements comme pour les matchs.

Comme depuis plusieurs années, des stages seront organisés pendant les vacances scolaires. Le loto aura lieu le 25 novembre, à la salle d'animation.

Toutes les informations pratiques sont disponibles sur notre site Internet. Bonne saison 2016-2017 !

*Sportivement,
Le bureau du BCCL,*

Site Internet :

<https://sites.google.com/site/bcdescoteauxdulyonnais/>

Adresse mail : bcclbasket@gmail.com

Dernière minute

L'effectif des équipes féminines U15 et U17 étant un peu juste, toute joueuse née entre 2001 et 2004 est la bienvenue !



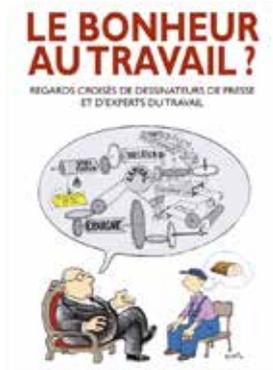


Bibliothèque municipale

Des bleus au travail

Deux temps forts ont été organisés par les bibliothèques de Saint-Laurent d'Agy et de Soucieu, avec le soutien de la Médiathèque départementale sur le thème « Des bleus au travail ».

Après toute une mythologie du travail (travail bien fait, travail source de fraternité, de fierté et d'épanouissement), c'est aujourd'hui la « souffrance au travail » qui occupe le devant de la scène.



Débat - Conférence

Le 15 octobre à Soucieu, autour du livre " Le bonheur au travail ? " animé par Thierry MORLET, ergonomiste.



Soirée « Concert de textes »

Vendredi 4 novembre à la bibliothèque de Saint-Laurent d'Agy avec la participation du théâtre *Narration* : textes lus par Gislaine DRAHY, accompagnée au violoncelle par Marc LAURAS.

DES ANIMATIONS

LIBRES ET GRATUITES

tout au long de l'année à la bibliothèque de Saint-Laurent d'Agy

• **Let's have fun and speak English**
Découverte de la culture anglo-saxonne à travers les jeux, la chanson, la lecture...
Mercredi 9 novembre et 7 décembre à 16 h.

• **Bouillon de lecture**
Thème "autour de la mode"
Jeudi 10 novembre à 20h30

• **Contes de Noël**
Animés par Brigitte JULIAN - Cie Soleil Fruité
Vendredi 2 décembre à 19h30

• **Contes en pyjama**

• **"A haute voix"**
Lecture d'extraits de livres à haute voix autour d'un café ou thé.

• **Scrabble duplicate**

Vous êtes intéressés ? Renseignez-vous auprès de l'équipe de la bibliothèque.

Tél. 04 78 48 79 61 aux heures de permanences.

La Soupière

Stages d'initiation au clown de théâtre

Nous travaillerons le personnage du clown moderne, dans la lignée des nouveaux clowns.

Il ne s'agit pas de « faire le clown » ni de vouloir faire rire à tout prix. Le travail du clown, c'est mettre en jeu ses émotions, ses fragilités, révéler les dimensions cachées de l'Être. Personnage sensible, naïf, imaginaire, en relation et en complicité avec ses partenaires de jeu et le public, le clown cultive la « présence » au monde, l'écoute, tout le potentiel de jeu, de communication et de création. Le personnage du clown évolue dans les registres de l'empathie. Il est curieux et gourmand de la vie, fragile mais fort à la fois, transformant ses échecs en victoires. C'est un grand optimiste. Jouer le clown, c'est développer son propre sens de l'humour et de la dérision, improviser en contact avec l'instant présent, avec le concret et l'imaginaire, le partenaire et le public. Naïf, affectif, personnage non conventionnel, décalé, impertinent et subversif, il joue dans le registre de la mesure et de l'amplification. Il n'est pas dupe et porte une grande lucidité, un regard clair sur lui-même. Nous ne chercherons pas à fabriquer des stéréotypes. Le clown que nous développerons travaille sur toute la palette des émotions. Il est au plus proche de la personne.

Pour adultes et jeunes
à partir de 16 ans
à Saint-Laurent d'Agy

(salle Saint-laurent, place de l'église).

Stages animés par Brigitte JULIAN,
comédienne, metteur en scène.

Samedi 5 novembre de 9 h à 17 h.



La série des samedis continuera en 2017

- 14 janvier : La voix
- 11 mars : Initiation à l'improvisation
- 8 avril : Oser parler en public
- 13 mai : Incarner un personnage

Ces journées forment un tout, mais chacune peut être prise séparément.

Tarif : 35 € / stage + 5 € d'adhésion à l'association

Renseignement, réservation :

Cie Soleil Fruité - Brigitte JULIAN

Tél. 06 64 74 75 69 ou par mail : soleil.fruite@gmail.com

Les voies romaines en Pays Lyonnais

Après notre manifestation « Les puces des couturières et des loisirs créatifs », nous vous proposons un tout autre sujet puisqu'il s'agit d'une conférence-débat sur les « voies romaines en pays lyonnais », plus spécialement sur la rive droite du Rhône et sur notre territoire mornantais.



Elle sera menée par Peter LEATHER, éminent spécialiste de la période romaine, ancien professeur d'archéologie en Angleterre et président de l'association GAROM (amis des musées gallo-romains).

Un peu d'histoire...

De Lugdunum, partaient 4 voies principales créées par Agrippa : selon Strabon (géographe grec – 64 et 12 à 25 ap. JC) : « Agrippa traça les routes à partir de Lyon, la première... vers les pays des Santons et d'Aquitaine, la deuxième vers le Rhin, la troisième vers l'Océan, la quatrième vers... Narbonne et Marseille ».

C'est cette voie, « la Narbonnaise », qui se dirige au sud, en suivant grossièrement le Rhône sur sa rive droite jusqu'à Sainte-Colombe, à proximité de Vienne, que nous découvrirons lors de la conférence. Cette voie romaine, qui courait en parallèle de la rive droite du Rhône, devait reprendre un itinéraire celtique, semble-t-il, antérieur à la conquête romaine.

Cette réunion se déroulera **le vendredi 18 novembre à la salle d'animation à 20h30** et sera suivie du verre de l'amitié.

En 2017, le rassemblement des Saint-Laurent de France se déroulera à Saint-Laurent du Maroni en Guyane, ça vous dit ?

Renseignements et pré-inscriptions : contact@liensaintlaurent.fr

Tél. 06 86 73 56 03

Les Festives à l'Agny

Quand la fête rencontre les arts vivants...

Les choses avancent et se mettent en place petit à petit. Tout d'abord, le nom du festival : « Les Festives à l'Agny ». Parce que ce seront des instants de fête que nous partagerons tous ensemble, dans une ambiance sucrée, où tout sera fait pour que chacun se réjouisse du moment présent, en toute sérénité.

Un festival sur 2 jours

La première édition se déroulera le samedi 10 juin en soirée et le dimanche 11 juin 2017 en journée.

Le samedi soir, après un repas musical, une fanfare emmènera les spectateurs déambuler dans les rues et percevoir les charmes d'un Saint-Laurent inédit. Un concert de musique festive clôturera cette première soirée.

Le dimanche, entre l'étang et le Planil, les spectateurs découvriront en famille des spectacles variés, originaux, drôles et tendres. L'équipe chargée de la programmation a parcouru les festivals pour dénicher des compagnies de qualité.

Encore du travail côté coulisses

Un apéro-coulisses nous a permis d'étoffer l'équipe et d'échanger sur 3 sujets principaux :

- Quels spectacles faut-il privilégier ? La commission programmation



a sélectionné une trentaine de spectacles, il faut maintenant en choisir quelques-uns.

- Quelle décoration pour quelle ambiance ? Le décor sera une marque de reconnaissance de ce festival. Il a donc une grande importance.
- Comment trouver des financements ? Car les moyens conditionneront la programmation !

Si vous avez des idées, envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter par mail : contact@agnyfest.fr ou par téléphone : 06 23 85 04 36

Plus on est de fous, plus le festival sera festif !

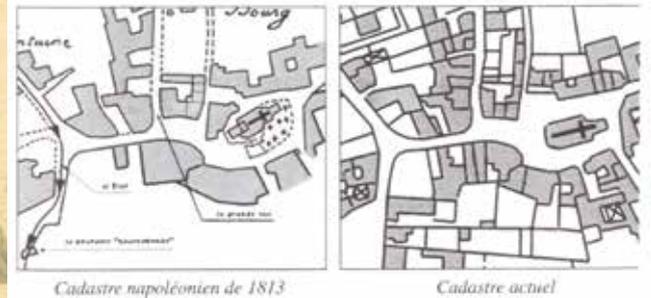


Patrimoine

Petite histoire de notre église...

L'église actuelle, construite en lieu et place d'une petite église romane, a été inaugurée par le chanoine CONDAMIN, le 2 septembre 1860.

Grâce au cadastre de Napoléon en 1814, nous savons que ce premier bâtiment était construit parallèlement à la voie de contournement par la droite bordant le cimetière, alors attenant à l'église. Le cimetière fut transféré, pour une question d'hygiène, en février 1846, à son emplacement actuel.



La population grandissant, la municipalité décida en 1857 de remplacer cette petite église par l'église actuelle en faisant appel au célèbre architecte Clair TISSEUR. En changeant l'orientation de ce nouveau bâtiment, il avait sûrement déjà pensé à l'éventuelle démolition du bâtiment qui empiétait sur le devant de l'entrée et à la création d'une nouvelle route en direction du Planil.

Certains habitants de la commune ont participé au financement du nouveau bâtiment et en particulier les familles RODIER – BOURBON – JORDAN et de la BASTIE, dont la mémoire est rappelée par les blasons visibles sur les vitraux et les fonds baptismaux.

A cette époque, la place de l'église était le vrai centre du village avec les commerces, café, boulangerie, épicerie...

En 1961, une route directe en direction du Planil est créée, ce qui entraîne la démolition du café FOREL. Depuis cette date, des travaux importants ont modifié l'aspect intérieur de l'église, des aménagements pour le confort des paroissiens ont été entrepris : **1965** : suppression de la chaire, de la table de communion et de la barrière de séparation avec déplacement du maître-autel pour le positionner face aux fidèles.

1979 : installation d'un chauffage à air pulsé.

1985 : suppression des chaises remplacées par les bancs actuels, application de peintures adaptées, installation d'une sonorisation performante... Tout cela grâce à une participation financière de tous les habitants à hauteur de 110 000 nouveaux francs de l'époque.

1995 : installation d'un système électrique pour l'horloge (l'ancien mécanisme étant placé dans la salle du conseil).

1998 : rénovation de la toiture et pavage du parvis.

2016 : mise en place d'un système de chauffage plus performant (voir *Trait d'Union* n°35 de juin 2016).

Histoire passionnante, mais tout n'a pas pu être dit !

Joël de ROUVILLE





Forum pour l'emploi

Vous recherchez un emploi, une formation, des conseils ?



La COPAMO, en partenariat avec la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL), se mobilise pour la 16^{ème} édition Journée Proximité Emploi Formation.

Venez participer au jobdating et rencontrer de nombreux professionnels issus de différents corps de métiers.

Judi 17 novembre 2016 à l'Espace Copamo

50 avenue du Pays Mornantais à Mornant (salle du conseil).

- De 9h à 12h : entreprises (tous secteurs d'activités) et agences intérimaires ;
- De 14h à 17h : services à la personne, animation, collectivités et organismes de formation.

Munissez-vous de plusieurs CV. Offres d'emploi multi-secteurs.

Au programme : conférences tout au long de la journée (durée 1h)

- Pôle emploi
- Cap emploi
- CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)
- CCI/CMA
- APEC

Sur inscription au 04 78 44 05 92 (places limitées).

En amont, le **Mardi 8 novembre 2016, ateliers de préparation** à l'Espace Copamo, 50 avenue du Pays Mornantais à Mornant.

- De 9h à 12h : *préparation aux entretiens de recrutement.* Savoir argumenter et éviter les pièges du recrutement ;
- De 14h à 17h : *atelier de valorisation de l'image professionnelle.* Test de colorimétrie : analyse des couleurs qui mettent en valeur, et langage des couleurs dans un contexte professionnel. Conseils en coiffure, maquillage, tenue vestimentaire, en cohérence avec mon identité et ma fonction (book look).

Important : ces ateliers sont gratuits et accessibles à tous sur inscription au 04 78 44 05 92.

Côté employeurs : vous recherchez un collaborateur, un salarié ? Vous souhaitez échanger avec les autres professionnels du territoire ? Alors, venez participer à la 16^{ème} Journée Proximité Emploi Formation.

CONTACT : Service Economie Emploi-Formation de la COPAMO
50 avenue du pays mornantais - 69440 Mornant • Tél. 04 78 44 05 92
• Mail : emploi@cc-paysmornantais.fr • Site : www.copamo.fr

Projet citoyen

Vers une «Centrale Villageoise en Pays Mornantais»



Qu'est-ce qu'une «Centrale Villageoise» ?

Il s'agit d'une société coopérative locale qui a pour but de développer les énergies renouvelables ainsi que la maîtrise de l'énergie sur un territoire, en associant citoyens, collectivités locales et entreprises. Elle recherche une viabilité économique modérée mais pérenne. Ainsi, elle peut réinjecter une part des résultats financiers dans de nouveaux projets afin de développer la production d'énergies renouvelables ou réaliser des économies d'énergie.

«Centrale Villageoise photovoltaïque en Pays Mornantais»

Ce projet est élaboré par des citoyens depuis fin 2015 : plus de 80 habitants ont déjà manifesté leur intérêt pour y participer. Ce projet est soutenu par la Communauté de Communes du Pays Mornantais et le Syndicat de l'Ouest Lyonnais dans le cadre de la démarche de territoire à énergie positive. L'objectif est de mettre en place et d'exploiter entre 20 et 32 installations photovoltaïques, réparties sur les 16 communes, intégrées en toiture, de 9 kWc chacune. L'électricité produite sera revendue à EDF.

Comment pouvez-vous participer ?

• En louant votre toiture

Que vous soyez propriétaire privé ou public, vous pouvez louer votre toit à la SAS «Centrales Villageoises en Pays Mornantais» (CVPM), pour un montant de l'ordre de 150 à 200 €/an et une durée de 20 ans. A cette issue, vous deviendrez propriétaire de l'installation et pourrez alors, soit auto-consommer l'électricité produite, soit la revendre. La durée de vie des panneaux est généralement bien supérieure à 20 ans. La SAS CVPM recherche actuellement des toitures d'environ 60 m², bien orientées, susceptibles d'accueillir ces installations.

• En souscrivant des parts dans le capital de la SAS CVPM

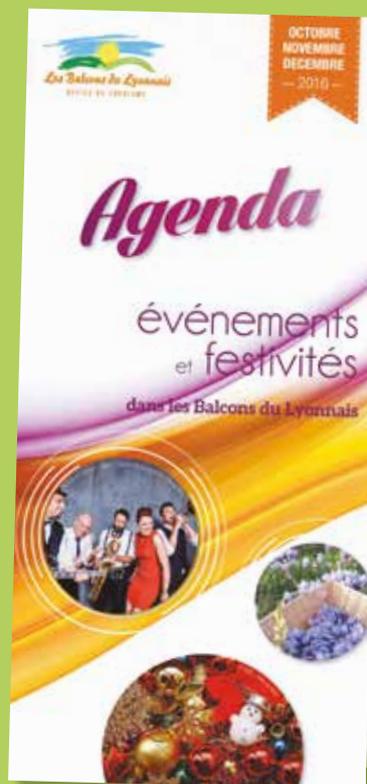
Le montant de la part est fixé à 50 €.

PLUS D'INFORMATIONS :
paysmornantais@centralesvillageoises.fr
www.centralesvillageoises.fr • www.copamo.fr

Balcons du Lyonnais

Agenda des festivités

Retrouvez à l'Office de Tourisme, l'agenda des manifestations qui auront lieu en octobre, novembre, décembre sur le territoire du Pays Mornantais.



Vous pouvez aussi consulter la rubrique agenda de notre site Internet www.otbalconslyonnais.fr ou suivre l'actualité des Balcons du Lyonnais sur notre page Facebook. Plus d'informations au 04 78 19 91 65 ou par mail à accueil@otbalconslyonnais.fr





ENS

Sortie sur l'Espace Naturel Sensible au Bocage du Berthoud

Réalisée début juin avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes (CEN RA) et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), cette sortie avait pour objectif de faire découvrir la faune et la flore remarquables, présentes tout près de chez nous.

Malgré la pluie, nous avons pu observer deux orchidées : l'Ophrys abeille et l'Orchis grenouille. Ces plantes remarquables ont été découvertes il y a 2 ans sur une lande/friche gérée par le CEN RA. Nous avons également pu échanger sur la rare présence d'un oiseau emblématique du plateau mornantais : le busard cendré. Cette espèce menacée est en forte régression en France mais également dans le département du Rhône. A ne pas confondre avec la buse, qui est plus commune. Une famille de busards cendrés avec 4 jeunes consomme entre 700 et 900 campagnols par saison de reproduction. Un campagnol consomme environ 25,5 kg de fourrage, de racines, de céréales par année. Les busards, comme d'autres prédateurs, contribuent à la régulation des populations de campagnols.



Busard cendré mâle
(Poids : 225-300g)



Busard cendré femelle
(Poids : 300-450g)



Buse variable
(Poids : 450-1400g)



Ophrys abeille



Orchis grenouille

Pour assurer ce service gratuit à l'agriculteur, les busards ont besoin d'une petite surface non fauchée autour du nid, afin de permettre à la nichée de grandir et de s'envoler en toute sécurité. Les busards utilisent également les landes ou friches comme milieu de reproduction. Aussi, les friches sont de véritables îlots de biodiversité pour de nombreuses espèces : petite faune (perdrix, lièvre...), auxiliaires de culture (insectes pollinisateurs, coccinelle, carabe, alouette des champs, hérisson, orvet...), fauvelles...

PLUS D'INFORMATIONS :

Christelle CATON

CEN RA : 04 72 31 84 50 ou la LPO : 04 72 77 40 98



Sapeur-pompier

Les effectifs des Sapeurs Pompiers volontaires de Mornant sont en baisse !

Afin de continuer à assurer les interventions, il est urgent que des personnes, hommes et femmes, âgés au minimum de 16 ans, les rejoignent.

CONTACT : Caserne de Mornant

Chef de Caserne : Commandant Jean-Marc PONCET

Tél. 06 32 13 39 35 • Mail : jean-marc.poncet@sdmis.fr

EnBref



Elections présidentielles

Les primaires

Les mairies ont la faculté de mettre des locaux à disposition des associations, syndicats ou partis politiques qui en font la demande (art. L.2144-3 du Code général des collectivités territoriales).

Il appartient à chaque mairie de fixer les conditions de cette mise à disposition et le cas échéant, de la contribution. Par délibération du 4 juillet 2016, le Conseil Municipal a décidé d'accorder à tout parti politique régulièrement déclaré ou structure organisant une primaire, le droit d'utiliser des locaux municipaux afin d'y tenir des élections primaires. Dans la continuité de cette décision, la salle du Conseil Municipal sera mise à disposition pour l'organisation des primaires de la «droite et du centre», les dimanches 20 et 27 novembre 2016.



Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire : **inscrivez-vous en mairie ou en ligne www.service-public.fr avant le 31 décembre 2016 !**

Municipalité

Une nouvelle recrue au secrétariat de Mairie

Depuis le mois de juillet, Jennifer LEMOING vous accueille au secrétariat de Mairie en lieu et place de Anne-Marie OEHLER, qui a rejoint la Mairie de Grézieu la Varenne.

Nous souhaitons une bonne continuation à Anne-Marie dans sa carrière et bienvenue à Jennifer !





Novembre

- vendredi 4** / LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE
Concert de textes "Les bleus au travail" // Bibliothèque
- vendredi 11** / MAIRIE
Commémoration du 11 novembre // Cimetière à 11h
- vendredi 11 et samedi 12** / OPSM
7^{ème} rallye Monts et Côteaux // Salle d'animation et Planil
- vendredi 18** / LE LIEN DES SAINT-LAURENT
Conférence du Lien «Voies romaines en Pays Lyonnais» // Salle d'animation
- dimanche 20** / ASSOCIATION DES FAMILLES
Brocante aux jouets // Salle d'animation
- mercredi 23** / ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
Don de sang 16h à 19h // Salle d'animation
- samedi 26** / BASKET CLUB DES CÔTEAUX DU LYONNAIS
Loto // Salle d'animation
- dimanche 27** / MAIRIE ET CCAS
Repas des anciens // Salle d'animation

Janvier

- vendredi 6** / LE LIEN DES SAINT-LAURENT
Tirage des rois // Salle Saint-Laurent
- vendredi 6** / ASSOCIATION FESTIVE POUR LES ENFANTS
Tirage des rois // Salle du conseil de la mairie
- vendredi 6** / KOMANU
Actions été 2016 « Komanu au Bénin » // Salle d'animation
- samedi 7** / MAIRIE
Vœux du Maire // Salle d'animation
- dimanche 8** / FCSO69
Moules-frites // Cour de la mairie
- vendredi 20** / OPSM
Soirée partenaires // Salle d'animation
- samedi 21** / MAIRIE ET COMITÉ DES FÊTES
Fête de la Saint-Vincent // Cour de la mairie
- samedi 28** / CMC – MÉROU CÂLIN
Soirée dansante // Salle d'animation
- dimanche 29** / ASSOCIATION DES FAMILLES
Sortie de ski

Février

- samedi 4** / MJC
Soirée à thème // Salle d'animation
- dimanche 5** / LA GAULE DU PLANIL ET SOCIÉTÉ DE BOULES
Banquet de la pêche et des boules // Salle d'animation
- vendredi 10** / LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE
Soirée contes en pyjama // Bibliothèque
- samedi 11** / BASKET CLUB DES CÔTEAUX DU LYONNAIS
Soirée du BCCL // Hélicoptère d'Orliénas
- dimanche 12** / LES ÉCOLES
Loto // Salle d'animation
- dimanche 12** / CLASSES EN 7
Matinée fruits de mer // Cour de la mairie

Décembre

- vendredi 2** / CLASSES EN 6 ET EN 7
Passation des classes // Salle d'animation
- vendredi 2** / LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE
Soirée contes de Noël // Bibliothèque
- samedi 3** / MJC
Téléthon // Salle d'animation
- samedi 3** / BELINS BELINES – COMITÉ DES FÊTES
– ASSOCIATION DES FAMILLES
Décoration du sapin de Noël // Village
- vendredi 9** / LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE
Soirée contes en pyjama // Bibliothèque
- vendredi 9** / ASSOCIATION DES FAMILLES ET CCAS
Arbre de Noël des bébés // Salle du conseil de la Mairie
- samedi 10** / AMICALE DES RETRAITÉS
Goûter // Salle d'animation
- dimanche 11** / AMICALE DES RETRAITÉS
Concours de belote // Salle d'animation

EtatCivil



Naissances

- Côme Luc Jean PECHENART, le 27 mai 2016 à Lyon 8^{ème} (69)
- Lucie MEILLIER HULAS, le 7 juin 2016 à Pierre-Bénite (69)
- Martin MAUPAS, le 10 juillet 2016 à Pierre-Bénite (69)
- Lili Sophie DAUXOIS, le 20 juillet 2016 à Givors (69)
- Enguerand Sébastien PAREDES, le 12 août 2016 à Ste-Foy-Lès-Lyon (69)
- Lynn VINCENT, le 7 septembre 2016 à Givors (69)
- Alexey Vladimir Michel Marc FAYOLLE, le 8 septembre 2016 à Pierre-Bénite (69)
- Timae Marcel Yves DELORME, le 8 octobre 2016 à Ste-Foy-Lès-Lyon (69)

Mariages

- Maelle MARCIA et Cédric PETITO, le 18 juin 2016
- Korely CURTET et Damien FERNANDEZ, le 18 juin 2016
- Virginie SAUVADON et Hans RESPAUD, le 16 juillet 2016
- Gwenaëlle PONCET et Julien CORDINA, le 30 juillet 2016
- Elodie CALVANO et Xavier BROUTIN, le 30 juillet 2016
- Marie-Pierre LÉRISSEL et Pascal DAVID, le 6 août 2016
- Audrey LUREAU et Romain GUALDE, le 3 septembre 2016
- Silvana CASCHERA et Joël LABONNE, le 24 septembre 2016

Décès

- Alain FRANCILLON, 69 ans, le 12 août 2016 à Givors (69)
- Cassandra BROUTIN, 19 mois, le 17 août 2016 à Lyon 8^{ème} (69)
- Antoine MICHELOT, 61 ans, le 23 août 2016 à Lyon 4^{ème} (69)
- Gabrielle SILHOL née NOALLY, 77 ans, le 30 septembre 2016 à Pierre-Bénite (69)